

S'insérer dans une filière deux exemples



© LPO

MARAIS DE L'ANGLADE, VALORISATION DE LA BOURDAÏNE

Le marais de l'Anglade (Charente-Maritime), situé dans un site Natura 2000 géré par la LPO, a fait l'objet d'un projet de réouverture et de restauration du milieu à partir de 2009, grâce à la collaboration des propriétaires des parcelles. Ce foyer de biodiversité de 90 ha était autrefois entretenu par la fauche du marisque (*Cladium*

mariscus), qui servait au paillage et aux toitures. Ces pratiques aujourd'hui disparues, le marais a vu sa richesse écologique diminuer, l'évolution dynamique favorisant l'installation d'espèces arbustives (saule et bourdaïne) puis d'arbres comme le frêne. Le projet s'est accompagné du développement d'un partenariat informel mais très actif avec le Centre régional d'innovation et de transfert de technologie (CRITT) horticole de Rochefort-sur-Mer : le

CRITT a testé en laboratoire la fabrication d'une teinture naturelle à partir de la bourdaïne. La réussite de cette expérience a donné lieu à la pérennisation d'un circuit court : le don de matière première a permis notamment au lycée d'enseignement professionnel d'accéder à des produits naturels. Pour Emmanuelle Champion, l'intérêt n'est pas financier, puisqu'il s'agit de don, mais essentiellement social, par la valorisation des produits végétaux issus de la restauration.

Les techniques de restauration ont été choisies soigneusement avec l'objectif d'avoir un impact écologique minimal. La LPO a donc fait appel à des débardeurs à cheval, ainsi qu'à du matériel motorisé dont la portance au sol est très faible. Aujourd'hui, ce chantier se fait sur 17 hectares du marais et a permis un rééquilibrage écologique considérable. • **Marine Bontemps**, AFB <http://pc70valcharente.n2000.fr/le-site-en-action/ils-agissent/films-anglade>



© Benjamin Sirost

LANGUEDOC, DES RÉMANENTS LIGNEUX POUR LES MARAÎCHERS BIO

Dans l'optique d'une réouverture des milieux et de la restauration écologique des habitats naturels, le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (Cen LR) a démarré en 2015

des chantiers de débroussaillage et d'abattage d'arbres, dans plusieurs communes de la région. Auparavant, les rémanents ligneux qui en étaient issus étaient soit traités comme déchets verts en déchetterie, soit laissés sur place sans être brûlés (risque d'incendie, impact sur le sol, etc.).

Une opportunité de valorisation de ces déchets s'est présentée il y a deux ans, par le biais des Jardins du Cœur (atelier d'insertion des Restos du Cœur) et de maraîchers en agriculture biologique. Depuis, les végétaux sont broyés sur place pour diminuer leur volume, puis livrés gratuitement aux destinataires intéressés. Actuellement, les chantiers de débroussaillage se font en partenariat avec le Service pénitentiaire insertion et probation, qui permet de faciliter l'insertion sociale d'anciens condamnés. Cette gestion intégrée de la biodiversité profite alors à tous, en s'intégrant localement dans la dynamique économique, environnementale et sociale de la région. « La valorisation locale de la biomasse fait partie intégrante d'une démarche cohérente avec le développement durable des territoires » conclut Alexis Rondeau, du Cen LR. • **Marine Bontemps**, AFB